Graphique 21.4

Importations et exportations totales par principaux groupes de marchandises, 1984-86

Base de la balance des paiements

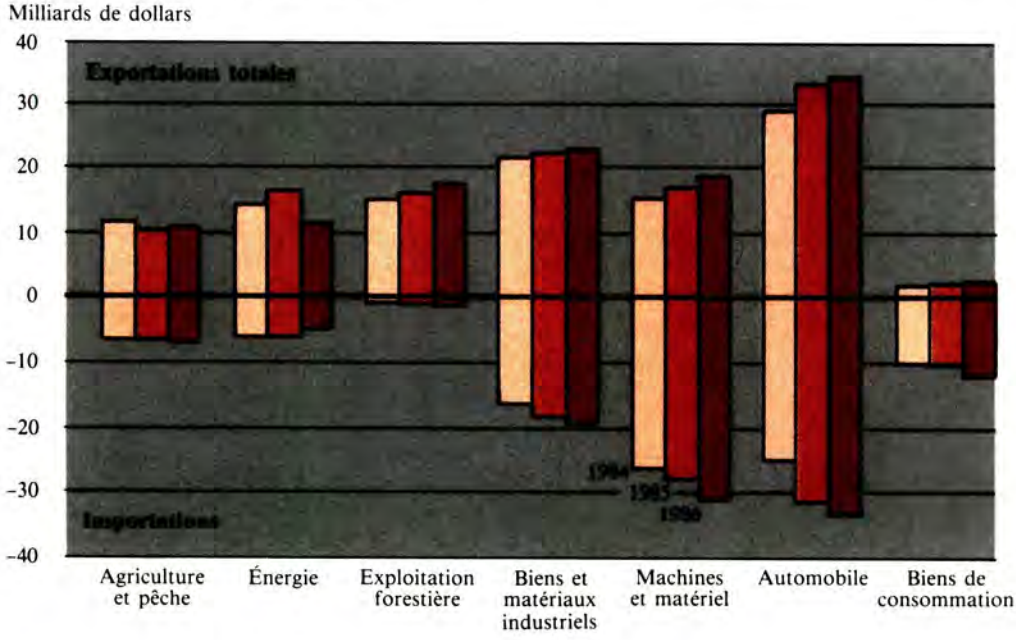

à destination des États-Unis se sont accrues de 67.5%, et les importations en provenance des États-Unis, de 37.1%. L'augmentation de la valeur des exportations à destination des États-Unis traduisait une réévaluation de la devise américaine, laquelle sert à exprimer la valeur de la plupart des exportations, y compris de celles qui vont vers les États-Unis.

21.6 Services de commerce fédéraux

Le commerce international est l'une des pierres angulaires de l'économie du Canada. Cependant, il n'est pas facile d'accroître les exportations en raison de la forte concurrence qui existe entre les pays industrialisés. On ne peut assurer un commerce d'exportation fructueux qu'en alliant à la qualité de la marchandise une production efficace et une commercialisation dynamique et intelligente, avec le concours de l'État.

Le ministère des Affaires extérieures est responsable de l'exécution d'un certain nombre de programmes de promotion des exportations.

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). La composante industrielle de ce programme vise à encourager l'exportation de biens et services canadiens. En vertu de ce programme, le gouvernement offre aux entreprises canadiennes de participer à divers types d'activités de promotion des exportations et de partager les risques financiers associés à la pénétration de nouveaux marchés étrangers. La composante publique de ce programme a, quant à elle, pour objectif de financer l'organisation d'expositions nationales lors de foires et de missions commerciales et économiques à l'étranger et de missions commerciales étrangères au Canada.

Programme d'apport technologique (PAT). Ce programme a pour objectif de promouvoir la collaboration internationale en matière d'innovation technologique. On encourage le développement de produits, de procédés ou de services canadiens nouveaux ou améliorés en facilitant l'entrée au Canada de la technologie mise au point à l'étranger et en procurant aux scientifiques et aux ingénieurs canadiens l'appui financier dont ils ont besoin pour prendre directement connaissance de la technologie étrangère.

Programme d'aide technique à frais recouvrables (ATFR). Ce programme facilite l'exportation de biens et de services techniques canadiens (y compris des projets de capitaux), par l'entremise de projets d'aide technique internationaux et via le détachement d'experts du secteur public, dans le but de soutenir les initiatives du secteur privé.